ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 126972

Texte de la question

M. Jean Gaubert attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur l'augmentation de la TVA sur le livre. Le Gouvernement a annoncé un relèvement à 7 % du taux réduit de cette taxe à partir du 1er janvier 2012. Les libraires qui s'en inquiètent vivement, estiment que cette hausse intervient au plus mauvais moment, où le commerce de détail est le plus fragile économiquement. Cette mesure pourrait entraîner la fermeture de centaines de librairies et une perte d'emplois conséquente. Selon le syndicat de la librairie française, « si les libraires devaient absorber dans leur marge la hausse de la TVA, ce qui est un risque très réel sur les millions de livres qu'ils ont en stock, cela reviendrait à diminuer la valeur de leur stock de 1,5 % et à faire passer leur bénéfice de 0,3 % du CA en moyenne à - 0,2 % ! ». Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle compte prendre dans le but de soutenir la filière du livre.

Données clés

Auteur : M. Jean Gaubert
Circonscription : Côtes-d'Armor (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 126972
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 770
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)